


Modèle CCYC : ©DNE		
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>		
Prénom(s) :		
N° candidat :		N° d'inscription :
<small>(Les numéros figurent sur la convocation.)</small>		
 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Né(e) le :	

1.1

ÉVALUATION

CLASSE : Première

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)


Document : Sorties culturelles au cours des douze derniers mois selon la situation familiale et le sexe en 2022 (en %)

Type de famille	Sortie au théâtre, concert		Sortie au musée, exposition	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Personne seule	22,0	19,0	28,2	30,8
Famille monoparentale	23,0	17,8	31,6	23,7
Couple sans enfant	22,3	19,3	31,3	30,8
Couple avec au moins un enfant	28,6	21,2	39,4	33,4
Autre type de ménage	15,3	16,4	24,2	21,1
Ensemble	24,2	19,8	33,1	31

Source : INSEE, 2022.

Questions :

1. Définissez la notion de socialisation. (3 points)
2. À l'aide du document, montrez que le genre influence les pratiques culturelles des individus. (3 points)
3. À l'aide du document, montrez que la configuration familiale influence les pratiques culturelles des individus. (4 points)

Modèle CCYC : ©DNE																				
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>																				
Prénom(s) :																				
N° candidat :											N° d'inscription :									
 <small>Liberté • Egalité • Fraternité</small> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	<small>(Les numéros figurent sur la convocation.)</small>												1.1							
Né(e) le :			/			/														

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que la famille s'associe à l'action des pouvoirs publics dans la gestion des risques.

Document 1 :

En 2017, la moitié des ménages ont, au cours des deux derniers mois, apporté une aide financière à un autre ménage. L'aide totale apportée représente 3,5 % de la masse totale du revenu des ménages. L'aide financière entre ménages est soit directe, sous la forme d'un transfert monétaire, soit indirecte, sous la forme d'une prise en charge de certaines dépenses (logement, alimentation, etc.). [...]

En 2017, sur les 20,7 milliards d'euros d'aide financière par transferts monétaires, 93 % ont lieu entre membres d'une même famille vivant séparément ; les 7 % restants correspondent à des transferts entre ex-conjoints (hors versement de pensions alimentaires) ou amis. L'entraide financière familiale se fait essentiellement à destination des descendants (enfants, petits-enfants ou beaux-enfants ; 14,5 milliards d'euros). Les transferts vers les parents ou grands-parents (2,2 milliards d'euros) ou d'autres membres de la famille ou belle-famille (2,5 milliards d'euros) sont plus faibles. [...]

Les ménages les plus modestes reçoivent le plus d'aide financière de leur entourage [...]. Parmi ces ménages modestes, les plus jeunes sont le plus aidés, en particulier ceux poursuivant leurs études et ayant déjà un logement indépendant : les étudiants ou apprentis ont perçu en moyenne 701 euros par mois. L'aide bénéficie en second lieu aux jeunes ménages entrant sur le marché du travail (305 euros par mois pour les ménages dont la personne de référence de moins de 30 ans est en emploi et 161 euros lorsqu'elle est au chômage). Avant 30 ans, et en particulier avant 25 ans, la famille apporte un soutien financier notable lors de la prise d'autonomie. Passé cet âge, l'entraide familiale est plus faible. [...]

Source : Simon MOREAU, « Les enfants et petits-enfants, principaux bénéficiaires de la solidarité financière entre ménages », *INSEE*, 2024

Document 2 : Prestations de la protection sociale en 2023 (en milliards d'euros)

Santé	323,5
Vieillesse - survie	400,3
Famille	63,8
Emploi	49,8
Logement	15,7
Pauvreté – exclusion sociale	34,9
Total des prestations sociales	888,0

Source : DREES, Compte de la protection sociale, 2023.